

COMMUNE DE HOUNOUX

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du jeudi 27 novembre 2025 à 18H30

Par suite d'une convocation en date du 24/11/2025, les membres composant le Conseil Municipal de HOUNOUX se sont réunis le jeudi 27/11/2025, à 18H30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur PAINCO Paul, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

Présent(e)s : M. PAINCO Paul - Mme RIGAUD Véronique - M. PLAUZOLLES Bastien - Mme DEVIENNE Patricia - M. JAMMES Jean-François - M. BALAYÉ Christian - M. PLAUZOLLES Mathieu - M. BROUSSEAU Pierre - M. LAGUZOU Max - Mme BALAYÉ Cynthia

Absent(e)s :

Procuration (s) :

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Mme Patricia DEVIENNE est désignée à l'unanimité pour remplir cette fonction.

ORDRE DU JOUR

- Adoption du procès-verbal de la séance du vendredi 17 octobre 2025.
- Délibération : « délibération portant affectation d'un agent au poste d'emploi permanent contractuel. »
- Délibération : « location foyer municipal. »
- Délibération : « attribution de bons d'achat aux agents communaux. »
- Travaux
- Voirie
- Achats
- Actualités
- Questions diverses
- Divers

DELIBERATION

« délibération portant affectation d'un agent au poste d'emploi permanent contractuel »

Vu Le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L.332-8 3 ;

Vu le non renouvellement de contrat de l'agent technique territorial,

Par délibération du vendredi 07 juin 2024, le Conseil Municipal adoptait à l'unanimité la création de poste pour un emploi permanent contractuel.

Le recrutement de cet agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'accès légal aux emplois publics.

COMMUNE DE HOUNOUX

Après avoir communiqué la vacance de ce poste au Centre de Gestion, suite au non renouvellement du contrat de l'agent qui l'occupait et après analyse des dossiers des postulants, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil la nécessité d'affecter à ce poste d'emploi permanent contractuel d'adjoint technique, relevant de la catégorie C, pour une durée déterminée, d'un an, pour un temps non complet de 16 heures hebdomadaires, à compter du 01 décembre 2025 au 30 novembre 2026, Monsieur Jean-Paul AMBROSIO et ce compte-tenu de son expérience, de ses savoir-faire, de la proximité de son lieu de résidence et de sa motivation. Son contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans ; si à l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent est reconduit, il le sera pour une durée indéterminée.

Les crédits correspondants sont déjà inscrits au budget.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

ADOpte à l'unanimité, à l'affectation de ce poste, Monsieur Jean-Paul AMBROSIO comme convenu ci-dessus.

DELIBERATION

« location foyer municipal »

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il serait opportun de compléter la délibération prise lors de la séance du 13 septembre 2012 ayant pour objet la location du foyer, dans la rubrique fixant les tarifs comme suit :

Tarif pour les personnes physiques à partir du 27 novembre 2025 :

- Personnes résidentes sur la commune : 50€
- Personnes y ayant une résidence secondaire : 50€
- Personnes extérieures à la commune : 250€

Tarif pour les associations :

- Associations ayant leur siège social sur la commune : gratuit
- Associations ayant leur siège social hors de la commune : 50€

Quant aux autres utilisateurs potentiels, il y a le plus grand intérêt, dans le but de faciliter le développement des activités associatives ou d'apporter une aide efficace au développement des relations sociales entre les administrés de la commune, à ouvrir largement les portes de cette salle des fêtes. La gratuité ou le paiement en restera à l'appréciation du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

APPROUVE le principe de la mise à disposition de la salle des fêtes et des tarifs afférents, **AUTORISE** Monsieur le Maire à porter les modifications dans la délibération 03/2012 du 13 septembre 2012.

DELIBERATION

« attribution de bons d'achat aux agents communaux »

Monsieur le maire propose à l'assemblée, afin de récompenser les services rendus par les agents municipaux, de leur octroyer des bons d'achats comme suit :

- M. Jean-Paul AMBROSIO →200€
- Mme Anne ANDRIEU →150€
- Mme Brigitte JAMMES → 50€

COMMUNE DE HOUNOUX

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré,
SE PRONONCE EN FAVEUR de l'octroi des bons d'achat aux employés communaux tels sus-cités.

AUTORISE Monsieur le Maire à les commander et à les attribuer à ces personnels.

TRAVAUX

Travaux réalisés :

- Mise en place sur la fenêtre d'une grille protectrice au niveau de la fenêtre Est de l'appartement Sud de la mairie.
- Changement de tout le parquet flottant de l'appartement SUD.
- Mise en place de trois plaques de placoplâtre phonique chambre appartement Sud.
- Changement du cumulus appartement mairie Sud.
- Modification de l'évacuation des eaux noires de l'évier de l'appartement Sud.
- Réfection de la toiture du bâtiment de la mairie.
- Le four électrique de l'appartement Sud a été retiré compte tenu de son dysfonctionnement.

Travaux en cours :

- Réalisation du mur en pierres sous le monument aux morts.
- Réfection totale de l'approvisionnement électrique du réseau de la Mairie (dossier en cours de traitement par ENEDIS).

Travaux à venir :

- Changement d'une poignée de porte des WC au foyer municipal.
- Changement des deux flexibles de douches dans les deux appartements de la mairie.
- Mise en place d'un éclairage solaire sur la terrasse du foyer municipal.
- Remplacement de cinq éclairages routiers en éclairage LED (diode électroluminescente) au hameau de la Peyre Blanche (réponse SYADEN : étalement des réalisations sur les prochains exercices).
- Réaménagement du garage en face la mairie et construction d'un « refuge Jacquaire » pour les randonneurs et les pèlerins (2026).
- Peinture des grilles de la cour de la mairie et du portail du cimetière (2025).
- Réfection du mur Sud de l'église (2026).

VOIRIE

Travaux réalisés :

- Mise en place de la signalétique (nom de rues et de chemins) dans le cadre de l'adressage.
- Travaux de désherbage dans le village, aux abords du village, au cimetière et dans les écarts.
- Travaux de broyage des branches déposées dans la zone de stockage et chez les particuliers.
- Travaux de tonte des chemins communaux, du cimetière et du chemin de derrière.
- Nettoyage des regards et des caniveaux.

→ Remplacement de deux panneaux avec les armoiries de la commune, un sur l'ancien lavoir l'autre sur la façade de la Mairie.

Une grande partie des chemins communaux ont été élagués, pour le restant, la commune va mandater une société spécialisée.

→ Bouchage des trous sur la voirie. L'herbe de tous les chemins communaux a été tondu par l'employé municipal.

→ Travaux de mise en place de bicouches entrepris sur le chemin de Castéras.

Travaux en cours :

COMMUNE DE HOUNOUX

→Réfection de la voirie communale.

Travaux à venir :

- Mise en place de la signalétique (numéros de rues) dans le cadre de l'adressage.
- Goudronnage de la fin du chemin de la Peyre Blanque menant à Montgradail (2026).
- Bouchage des trous sur la voirie communale.
- Travaux d'entretien des chemins ruraux (GR7).
- Changement d'un miroir (chemin de Raffègue).
- Prolongation vers le ruisseau se trouvant sous le pont de la D263 de la buse de captage des eaux de ruissellement venant du village (2025).
- Création d'un boulo-drome au niveau de l'aire de pique-nique (devis demandé trop élevé).

POUR RAPPEL :

- Une zone pour le stockage des restes de tontes et herbes a été aménagée en amont de la zone des déchets verts (**à ne pas mélanger aux branchages**)
- Un tas de broyat de bois est disponible près de la zone de stockage des déchets. N'hésitez pas à en récupérer pour vos besoins personnels (possibilité de livraison).
- Un composteur est à la disposition des habitants, un nouveau a été commandé au SMICTOM.

ACHATS

Achats réalisés :

- Chausson (179.25 €).

ACTUALITES

→Le jeudi 06 novembre 2025 à 16H00, Monsieur le sénateur Sébastien PLA a rendu visite aux membres du Conseil Municipal. Il a décidé avant les prochaines élections sénatoriales de visiter les 433 communes du département. Hounoux faisait partie des dernières. Le dicton dit : « On garde le meilleur pour la fin ». C'était sa première visite dans notre village perché. Accueilli par Monsieur le Maire et les membres du Conseil Municipal, les discussions ont été cordiales, constructives et informelles. Malgré un temps automnal il a visité une partie du village et a pu apprécier les travaux accomplis.

→Pour la fin de semaine du 08 novembre 2025, le comité des fêtes a organisé un repas animé par un orchestre. Le lendemain une messe a été célébrée en l'église Saint-Martin à 11H00 suivie d'une cérémonie au monument aux morts et d'une auberge espagnole. Le 10 novembre un concours de belote à 21H00 a clôturé les festivités. Merci à tous les acteurs pour l'organisation de ces activités.

CARNET NOIR

Le 20 octobre 2025, nous apprenions le décès de Mme Henriette LAGUZOU (née LANNES), mère de notre conseiller municipal Max, survenu à l'EPHAD de CUXAC-CABARDES. Une cérémonie a eu lieu au crématorium de TREBES le mercredi 22 octobre 2025 à 15H30 et l'inhumation s'est tenue au cimetière de la commune le jeudi 23 octobre 2025 à 15H30.

Le conseil municipal a présenté ses sincères condoléances à la famille.

QUESTIONS DIVERSES

-Monsieur le Maire a signé la convention de prestation de service public relative aux procédures d'instruction des autorisations d'urbanisme et actes relatifs à l'occupation du sol.

-Le mardi 11 novembre 2025, le 4^{ème} régiment étranger a participé à un exercice en terrain libre. A cet effet Monsieur le Préfet de l'Aude a rédigé une lettre à Monsieur le général de corps

COMMUNE DE HOUNOUX

d'armée, Commandant de la zone Terre Sud. Le commandement de la légion étrangère du 4^{ème} régiment étranger dans sa note N° 1047/4RE/BIE/EMP/NP du 17 septembre 2025, définissait l'avis de manœuvre régimentaire du 09 au 13 novembre 2025 pour cet exercice. Dans le chapitre 7 de cette note la liste des localités de l'Aude traversées par les militaires était définie. Celle de Hounoux a été omise ou non prévue dans cet exercice. Le mercredi 12 novembre 2025, Monsieur le maire était informé que des troupes et leurs moyens engagés avaient stationnés sur une propriété privée contrairement au courrier de Monsieur le préfet de l'Aude qui ne voyait « pas d'objection au déroulement de cet exercice sous réserve du respect des propriétés privées ». En conséquence Monsieur le maire a contacté les services de la préfecture et le commandement du 4^{ème} RE afin de leur faire part de cet incident.

DIVERS

→Le lundi 17 novembre 2025, le dossier de demande d'une subvention pour la troisième tranche de travaux de voirie rue Seigneur Honoso a été déposée auprès des services compétents.

→Le mardi 28 novembre 2025, broyage des déchets verts par le SMICTOM. Sur demande de la Mairie, deux techniciens sont venus, pour procéder au broyage des déchets verts de la commune. Notre agent technique les a appuyés dans ce travail. Le résultat de cette intervention a été moyennement satisfaisant.

→Le dimanche 02 novembre 2025 à 09H00, Monsieur le maire a été appelé car la station de relevage est tombée en panne créant encore une fois une gêne pour les habitants impactés. Monsieur le Maire a prévenu le service compétent de Véolia afin que ce problème récurrent soit traité rapidement.

→Le lundi 03 novembre Monsieur le maire avait rendez-vous avec un technicien de la société ENEDIS afin de faire le point sur les travaux électriques des deux appartements de la mairie. Ce même jour, un essaim de frelons asiatiques a été signalé sur la commune. Monsieur le Maire après en avoir rendu-compte au service compétent du département, l'a matérialisé à l'aide d'une signalétique adéquate positionnée en bordure de voirie. L'essaim a été détruit.

→Le mardi 04 novembre 2025, la mairie a loué une nacelle afin de faire la révision de la toiture de la mairie.

→Le vendredi 07 novembre 2025, Monsieur le Maire et les deux adjointes se sont rendus au 4^{ème} salon des communes et des territoires de l'Aude au Pôle Culturel la Tuilerie à Limoux. Véritable rendez-vous annuel de la vie locale audoise, ce salon constitue un temps fort pour l'ensemble des acteurs publics et privés qui œuvrent au quotidien au service de nos communes et de notre territoire. Il nous offre l'opportunité de renforcer nos liens, de partager nos expériences et de découvrir des solutions innovantes.

→Le dimanche 09 novembre 2025 a eu lieu la cérémonie en mémoire des soldats morts pour la France durant la première guerre mondiale 1914-1918. Merci à tous les Honosais et Honosaises, qui se sont déplacés en nombre, malgré une situation météorologique défavorable. Grand merci aussi aux enfants et à leurs parents d'avoir participé à cette journée de mémoire.

→Le mercredi 12 novembre 2025, la maintenance électrique et mécanique des cloches de l'église a été effectuée.

→Le lundi 17 novembre 2025, Monsieur l'informaticien a fait un point de situation afin d'installer prochainement sur les ordinateurs de la mairie le nouveau support Windows 11. Dans l'attente il a fait, pour une période d'une année, l'extension de Windows 10. Changement de la tour informatique à prévoir sur le prochain budget.

→Du 17 novembre 2025 au 20 novembre 2025, Monsieur le Maire s'est rendu au 107^{ème} congrès des maires de France à Paris.

→Lundi 24 novembre 2025, Monsieur le Maire a prévenu la société en charge de l'éclairage public afin de leur signaler son dysfonctionnement. La réparation a été effectuée le mardi 25 novembre 2025 (fusibles défectueux).

COMMUNE DE HOUNOUX

Ce même jour, les représentants de la société GREEN-ENGIE sont venus en mairie, en présence des maires des communes limitrophes et de certains conseillers municipaux pour faire un point sur le projet agri-photovoltaïque de Toscane avant la dépose du permis de construire.

→Mardi 25 novembre 2025, Monsieur le Maire a reçu l'infirmière coordinatrice du Centre de Ressources Territorial (CRT) qui ouvrira en Janvier 2026 pour échanger au sujet du partenariat avec la commune. Monsieur le Maire a fait parvenir aux habitants par voie informatique une documentation explicative.

→Mercredi 26 novembre 2025 le représentant de la société SOCOTEC est intervenue pour contrôler le bon fonctionnement de l'alarme du foyer municipal. Les essais ont été concluants.

→Depuis deux semaines l'équipe de bénévoles, qui se renforce d'une année sur l'autre, a repris ses activités dans la bonne humeur pour décorer le village à l'occasion des fêtes de Noël.

→Ce matin il a été constaté le déplacement des conteneurs à déchets recyclables du chemin de Magriat et du chemin de La Belle. Après constat et prises de photos, (une roue de cassée ainsi qu'un couvercle) Monsieur le Maire a averti la gendarmerie. Il a procédé au ramassage des déchets et a remis les conteneurs à leur poste de repos. Toute personne ayant une information sur cet acte d'incivilité est priée de rentrer en contact avec la gendarmerie de Belvèze.

AGENDA

→Le samedi 13 décembre 2025 à 21H00 Loto organisé par le Comité des Fêtes de la commune.

→Le mardi 23 décembre 2025, vérification des installations électriques de la commune.

→Le dimanche 11 janvier 2026 sera organisé à 12H00 la cérémonie des vœux au foyer municipal de la commune.

→Le dimanche 18 janvier 2026 à 15h00 Loto organisé par le Comité des Fêtes de la commune.

TOUR DE TABLE

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite formuler des avis ou des suggestions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H35.